

<b>École élémentaire Roland VERNAUDON Vincennes</b>		<b>Procès-verbal 1<sup>er</sup> Conseil d'école 2023-2024</b>	
<b>Date :</b> Mardi 7 novembre 2023		<b>Horaires :</b> 18h00-20h00	<b>Lieu :</b> Cantine de l'école
<b>Présents</b>	<b>Représentants Mairie</b>	Madame SERVIAN Claire, conseillère municipale chargée de la restauration scolaire Monsieur VANLAIR Aurélien, responsable adjoint logistique écoles et crèches	
	<b>Représentants parents</b>	Liste FCPE : BIANCHIN Audrey, HUGUET Séverine, BELAUD Cécile, D'ANNA Aurélie, SARAFINOF Dimitri, RICHARD Marie-Fleur, GAUDIN Marion, DE BROCA Chloé, HUMILY-SCHMITTER Isabelle, ZANTAR Pierre-Yves.	
	<b>Équipe de l'école</b>	Directrice : BEZAT Isabelle Enseignants : ASTOUL Delphine, PERNOT Jennifer, CHIRIAC Jacqueline, SECK Mathieu, BENOUADAH Farah, DEFORGES Marie, LECAN Marie, SEBBAH Olivier, CLADEN Isabelle, ROCH Stéphane, CHEVOIR Sylvie, PILCH Jean-Marc, D'ARCIMOLES Nathalie, DUMAS Blandine, ZALMAN Anne-Sophie, MANN Arshdeep. ATZEÏ Lydie (absence excusée).	
	<b>Directeur du centre de loisirs</b>	SOARES Vincent	
<b>Ordre du jour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des membres du conseil d'école et résultats aux élections des représentants de parents d'élèves</li> <li>• Bilan de rentrée</li> <li>• Règlement intérieur</li> <li>• Évaluations nationales CP-CE1-CM1</li> <li>• Aménagements mis en place pour les élèves à besoins particuliers</li> <li>• Projets de classe, d'école</li> <li>• Sécurité (Exercices de sécurité et plan Vigipirate, sécurisation des abords de l'école) et santé</li> <li>• Coopérative scolaire</li> <li>• Travaux</li> <li>• Cantine scolaire</li> <li>• Points divers</li> </ul>		
<b>Points abordés à retenir</b>			
<b>1. Présentation des membres du conseil d'école et résultats aux élections des représentants de parents d'élèves</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• FCPE : unique fédération de parents à déposer une liste.</li> <li>• <u>Résultats aux élections des représentants de parents d'élèves</u></li> </ul> Modalité de vote uniquement par correspondance Nombre d'inscrits : 711 Nombre de votants : 371 Nombre de bulletins blancs ou nuls: 18 Nombre de suffrages exprimés: 352 Taux de participation: 52,18%			

- Les 16 postes de titulaires à pourvoir ont été attribués à la liste FCPE ainsi que les 16 postes de suppléants.

TITULAIRES			SUPPLEANTS		
NOM		Prénom	NOM		Prénom
1	BIANCHIN	Audrey	17	ROSSETTO	Suzanne
2	BELAUD	Cécile	18	BELCHADJ	Nadja
3	HUGUET	Séverine	19	MOREL	Stéphanie
4	LOUAIL-RASAMOELINA	Onja	20	MENIOLLE-DECIZANCOURT	Adeline
5	FABER	Céline	21	RICHARDI	Johannes
6	RICHARD	Marie-Fleur	22	LUCAS	Hélène
7	LECADRE	Alix	23	CRABOUILLET	Astrid
8	D'ANNA	Aurélie	24	MORENO	Laëtitia
9	GAUDIN	Marion	25	MONNERAND	Kathleen
10	SARAFINOF	Dimitri	26	BOUCHE PILLON	Cécile
11	BROUSTE	Natacha	27	DELIENS ZENTAR	Stéphanie
12	HUMILLY SCHMITTER	Isabelle	28	MAMOU MANI	Judith-Laure
13	FARRUGIA	Aude	29	AKESBI ZAKINE	Rosie
14	DANIEL	Anne	30	MACQUART MOULIN	Charles
15	DE BROCA	Chloé	31	DRUTEL	Delphine
16	ZENTAR	Pierre-Yves	32	SIMON	Sophie

## 2. Bilan de rentrée

**La rentrée s'est effectuée dans l'ensemble dans de bonnes conditions.**

- **Effectifs et organisation pédagogique**

L'effectif total de 400 élèves a amené l'équipe pédagogique à adopter une structure de 16 classes, dont une classe à double-niveau (CP/CE2) affectée à Mme Lecan, enseignante expérimentée et volontaire pour prendre en charge cette classe.

La bonne camaraderie entre deux élèves n'est pas un motif qui puisse être pris en considération à la rentrée de septembre pour changer un élève de classe. Lors de la constitution des classes en juin, les enseignants prennent en compte ce critère tant que possible.

### **Attribution des classes et présentation des effectifs pour chacune d'entre elles.**

Classes	Enseignants	Effectifs	Classes	Enseignants	Effectifs
CPA	ASTOUL Delphine	22	CE2B	DEFORGES Marie	27
CPB	PILCH Jean-Marc	23	CE2C	ZALMAN Anne-Sophie	26
CPC	CHIRIAC Jacqueline	23	CM1A	SEBBAH Olivier	29
CP/ CE2	LECAN Marie	11/10	CM1B	BENOUDAH Farah	29
CE1A	ATZEÏ Lydie	24	CM1C	CLADEN Isabelle	29
CE1B	SECK Mathieu	24	CM2A	ROCH Stéphane	24
CE1C	DUMAS Blandine	25	CM2B	PERNOT Jennifer	24
CE2A	D'ARCIMOLES Nathalie MEZIANE Samira	26	CM2C	CHEVOIR Sylvie	24

L'équipe pédagogique relativement stable a accueilli les enseignants nouvellement nommés sur l'école (Mme Zalman, Mme D'Arcimoles, Mme Meziane, Mme Dumas) ou de retour dans notre école (M. Pilch, Mme Benouadah).

Le niveau des effectifs contribue à offrir de bonnes conditions de travail, celui des classes de CM1 est cependant relativement élevé.

- **Kermesse du 14 octobre**

Les représentants de parents d'élèves ainsi que les parents volontaires pour aider au bon déroulement de l'événement sont vivement remerciés. La kermesse a rencontré un vif succès et contribué au plaisir de se retrouver tous ensemble malgré l'attaque survenue la veille contre l'école républicaine au travers d'un de ses serveurs.

### 3. Règlement intérieur

- **1<sup>ère</sup> proposition d'amendement du règlement intérieur en vue d'intégrer le protocole de lutte contre le harcèlement**

L'article suivant est proposé puis soumis au vote :

« En prévention du harcèlement à l'école, si un élève est victime ou témoin d'un acte d'agression physique ou morale, il **doit immédiatement se placer sous la protection d'un adulte responsable dans l'école et l'alerter** de l'agression dont il a été victime ou dont il a été témoin.

Le harcèlement **se définit** comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Les cas de harcèlement portés à la connaissance des enseignants seront traités selon le **protocole** établi par le ministère de l'éducation nationale :

- recueil du témoignage de l'élève victime

- entretiens avec les témoins, l'auteur présumé, les parents des victimes, témoins, auteur

(séparément)

- décisions des mesures de protection pour la victime et sanction ou mesure de réparation pour

l'auteur

- suivi de la mise en œuvre des mesures prises et rencontre avec l'élève victime et ses parents »

Article voté à la majorité (22 pour, 3 abstentions, 1 contre)

- **2<sup>nd</sup> proposition d'amendement visant à interdire l'utilisation d'outils de géolocalisation.**

Afin de pallier le problème rencontré l'année précédente lors d'une sortie avec nuitée, une réflexion est engagée sur l'usage des outils de géolocalisation. L'article du règlement intérieur portant sur les objets connectés est modifié en Conseil d'école puis soumis au vote :

« L'usage des téléphones portables, des montres connectées et des outils de géolocalisation est strictement interdit dans l'enceinte de l'établissement et lors des sorties scolaires (avec ou sans nuitées).

Ils devront être éteints et rangés au fond du cartable. »

Article voté à l'unanimité.

**Le règlement intérieur de l'école est adopté.**

### 4. Évaluations nationales CP-CE1-CM1

- **Qu'évalue-t-on ?** Les acquis en français et en mathématiques principalement.

- **Quand ?** En septembre dans les classes de CP, CE1 et CM1. En janvier en classe de CP.

- **Pourquoi ?** L'objectif est d'établir un profil de classe et d'identifier chez chaque élève les compétences à renforcer. L'évaluation prévue en janvier permettra d'évaluer les progrès des élèves de CP et d'identifier les compétences à renforcer encore.

- **Quelles sont les modalités de restitution des résultats auprès des familles ?**

Des rendez-vous individualisés avec les familles sont programmés. A cette occasion est explicité et transmis aux familles un outil **de restitution** lisible mettant en évidence les acquis et les fragilités (cf. représentation des résultats sous la forme d'un radar).

- **Brève analyse des résultats de l'EE Vernaudon :**

En classe de CP : Les résultats sont bons dans l'ensemble.

Une attention toute particulière en français sera portée sur la connaissance des lettres, la manipulation des syllabes en français et en mathématiques sur la résolution de problèmes ainsi que la comparaison des nombres.

En classe de CE1 : Bons résultats dans l'ensemble.

Les points de vigilance en français seront les suivants : l'écriture de mots, la compréhension de mots lus par l'enseignant (hors contexte). En mathématiques la résolution de problème ainsi que la rapidité de calcul des soustractions sont des axes d'amélioration.

En classe de CM1 : résultats également bons dans l'ensemble.

En français, les apprentissages complexes de l'étude de la langue (grammaire, orthographe) feront l'objet d'une vigilance particulière. En mathématiques, un effort soutenu sera fait concernant l'acquisition des propriétés de la multiplication (commutativité, associativité et 0 élément neutre) ainsi que la mémorisation des tables d'addition, de multiplication, la multiplication ou la division par 10, 100, 1000.

## 5. Aménagements mis en place pour les élèves à besoins particuliers et aide aux élèves en difficultés

**Psychologue scolaire:** Mme Isabelle DENIS- Tél : **01 82 01 21 51**

Elle intervient sur sollicitation des enseignants ou à l'issue d'une réflexion en présence des familles lors d'équipes éducatives. Son action peut consister à mener un entretien individuel avec un enfant en dehors de la classe après autorisation des parents ou à observer un élève en situation de classe sans que cette autorisation ne soit nécessaire. Elle présente aux équipes éducatives et de suivi, son expertise ainsi que sa bonne connaissance des élèves de l'école, contribue à mieux analyser les situations.

### Dispositifs d'aide aux élèves

- Pédagogie différenciée en classe : aide ponctuelle ou régulière en fonction des besoins des élèves.
- APC : activités pédagogiques complémentaires, proposées par les enseignants sur le temps périscolaire de midi.
- PPRE: programme personnalisé de réussite= il s'agit du programme de travail formalisé par écrit qui répertorie les différents types d'aide mis en place pour soutenir un élève dans l'atteinte d'objectifs à la portée de ce dernier. Il engage les différentes parties, l'enseignant, l'élève, la famille.
- Équipes éducatives qui réunissent les parents avec tous les professionnels de l'école ou de soin intervenant auprès de l'enfant. En 2022-2023, douze équipes éducatives se sont tenues ainsi que 9 équipes de suivi (cf. notification MDPH).
- Stages de réussite proposés aux familles par les enseignants : 4 élèves de CE1 et 3 élèves de CM1 en ont bénéficié l'année précédente.

**ERSEH :** M. Maxime LEVASSEUR- Tél : **01 41 79 66 60**, est l'enseignant référent. Il est chargé du suivi des dossiers des élèves en situation de handicap. Il soutient les familles dans leur demande de notification auprès de la MDPH pour obtenir du matériel adapté, le soutien d'une auxiliaire de vie scolaire.

A la date du Conseil d'école, cinq élèves bénéficiaient d'une notification MDPH. Tous les élèves ayant besoin d'une aide humaine disposent du soutien d'une AESH.

**PAI :** projet d'accueil individualisé

Secrétaire médicale : Mme Magali Bonhomme : 01 88 29 65 42

Cabinet médical : école élémentaire Paul Bert, Saint-Mandé

Depuis l'année scolaire 2022-2023 des **conventions** sont passées avec des professionnels extérieurs mais partenaires de l'école (ergothérapeute, psychomotricien) afin qu'ils puissent intervenir dans l'école sur le temps méridien ou une partie du temps scolaire, l'objectif étant d'alléger les journées des élèves bénéficiant de nombreuses aides dans la semaine.

## 6. Projets pédagogiques dans le cadre notamment du projet d'école

### Rappel des axes du projet d'école

- Renforcer la maîtrise de la lecture, l'écriture, de l'expression orale
- Aiguiser la curiosité, développer l'esprit critique
- Engager des démarches durables, en lien avec la responsabilité sociale

### 1. Projets pédagogiques dans le cadre de sorties

#### Sorties avec nuitées – 2 séjours

- 1 classe de CP- Découverte du patrimoine naturel et culturel de la montagne- Habère Poche en Haute-Savoie du 5 au 14 juin
- 2 classes de CM2: Découverte du patrimoine historique et géographique : côtes du débarquement + char à voile découverte - Courseulles sur mer du 5 au 8 mars

### Sorties culturelles dans la ville de Vincennes

- École et cinéma : séances programmées au cinéma « Le Vincennes »
- Parcours de découverte : spectacles musicaux proposés par le Conservatoire de Vincennes
- Saison culturelle : en attente de réponse du service de l'action culturelle
- Médiathèque

### Sorties culturelles hors de la ville de Vincennes

- Faïtes : Château de champs sur Marne, Zoo de Vincennes, Petit Palais et Bourse du commerce
- Prévues : Exploradôme, le cyclope Milly la forêt , Sénat etc...

### Sorties sportives dans le bois de Vincennes

- Cycle d'apprentissage de course longue

#### **2. Projets pédagogiques avec le soutien d'un intervenant extérieur**

**Natation scolaire** avec les MNS de la piscine du dôme de Vincennes: toutes les classes de CE1, CE2, CM2 – 1 trimestre

**Activités sportives terrestres** avec Cyrille Besse: 14 classes

**Danse** avec Virginie Mielniezuck: 2 classes

**Musique** avec Audrey Pouligny: 5 classes

**Arts plastiques** avec Laurent François: 5 classes

**Classes échecs** avec le club d'échecs de Vincennes: 5 classes

#### **3. Projets communs à toutes les classes**

Institution d'un conseil d'enfant de l'école

Projet de lutte contre le harcèlement : réflexion à partir de la littérature de jeunesse, messages clairs, banc de l'amitié.

#### **4. Projets communs à certaines classes**

Participation au concours des incorruptibles

Participation au concours du kangourou des maths

Écriture d'un scénario de film puis réalisation

Écriture poétique

Ateliers de cuisine

Ateliers de jardinage

### **7. Sécurité**

#### **1. Gestion de la sécurité aux abords de l'école**

Afin de sécuriser les abords de l'école ont été installés :

- un plot de sécurité installé dans la rue Estienne d'Orves programmé pour le lever aux horaires d'entrée et de sortie de l'école,
- les signalétiques « voie fermée » et « attention école » ont également été installées.

L'ilotier posté les années précédentes rue de Montreuil facilitait la traversée de cette dernière et contribuait au ralentissement des véhicules. Les représentants de parents d'élèves regrettent qu'il ne soit plus présent. Les horaires complets de fonctionnement du plot sont à préciser par la Mairie.

Point de vigilance concernant le stationnement de voitures en face de l'école. Il est rappelé par Mme Servian que la gardienne de l'école peut-être sollicitée pour signaler un véhicule garé devant l'école.

#### **2. EXERCICES INCENDIE**

Exercice incendie réalisé le 11/09/2023

Temps d'évacuation 2min56. Ce dernier est tout à fait conforme aux attendus.

#### **3. PPMS**

Un exercice alerte attentat- intrusion- durant la 2<sup>nd</sup> période- durée 1h maximum. Des parents élus seront invités à assister à cet exercice.

Un exercice risque majeur à partir de la 3<sup>ème</sup> période

#### **4. Plan Vigipirate niveau « urgence attentat »**

Mesures spécifiques prévues par la direction académique :

- Affichage de l'infographie « Vigipirate Urgence Attentat » à l'entrée de tous les établissements

scolaires

- Contrôle strict et impératif de l'accès des personnes à l'entrée des établissements et signaler dans les mêmes conditions tout mouvement ou présence suspects à l'entrée ou aux abords sans délai via le 17.
- Contrôle visuel des sacs à l'entrée de toute personne pénétrant dans l'enceinte de l'établissement (élèves comme adultes) ;
- Accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires assuré par la présence physique d'un ou plusieurs adultes.
- Contrôle et relever l'identité des personnes extérieures de façon systématique ; en cas de refus de se soumettre à un contrôle, l'accès à l'établissement est refusé.
- Signaler aux forces de l'ordre tout individu, véhicule ou objet suspect aux abords immédiats et à l'intérieur du site.
- Éviter tout attroupement d'élèves ou d'adultes devant les établissements afin d'éviter un attroupement de fait sur la voie publique.
- Lors des déplacements d'élèves vers un site extérieur (gymnases notamment), départ échelonné des classes.

## 8. Coopérative scolaire

### Compte de fonctionnement général du 1.09.2022 au 31.08.2023

<u>CHARGES</u>			<u>PRODUITS</u>		
6070 0008	Achats d'objets à revendre	7 045,35	7070 0008	Ventes d'objets	11 211,00
6168 1008	Assurances	107,00	7080 0008	Activités éducatives	104,00
6181 0008	Activités éducatives	31 049,82	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	4 200,00
6270 0008	Frais bancaires	52,80	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 94	770,40	7551 1008	Subventions d'associations	0,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	33,20	7562 0008	Participations des familles	25 324,00
6800 0008	Biens durables	0,00	7700 0008	Recettes exceptionnelles	53,18
<b>Total des charges (A) :</b>		<b>39 058,57</b>	<b>Total des produits (B) :</b>		<b>40 892,18</b>

Résultat de l'année 2022 - 2023 (B-A) (+/-) : 1 833,61

L'ensemble des recettes est constitué du produit de la revente de photographies ainsi que la participation des familles à la coopérative de classe. Le financement du séjour avec nuitée (classe initiative) transite par la coopérative scolaire (cf. participation des familles et subvention municipale). L'essentiel des dépenses est consacré à l'achat des photographies à revendre et à des dépenses d'activités éducatives (cf. école et cinéma, sorties scolaires, visites de musées, participation à des ateliers pédagogiques, achat d'ouvrages de littérature de jeunesse, achat de matériel d'arts plastiques, plantes à jardiner, ingrédients et ustensiles de cuisine, matériel photographique, concours des maths kangourou, maquettes de construction etc...)

## 9. Travaux

Travaux réalisés : Mise en peinture des plafonds du 1<sup>er</sup> étage- bâtiment récent. Reste à modifier les luminaires des 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> étages de ce bâtiment.

Les demandes pour 2024 :

- Installation de toilettes supplémentaires au 2<sup>ème</sup> étage – ancien bâtiment: pour des raisons budgétaires cette demande formulée lors du 3<sup>ème</sup> conseil d'école de l'année 2022-2023 n'a pas été considérée comme prioritaire jusqu'à présent par les services municipaux.

La directrice précise le fait que certains enfants se retiennent et que cela pose des problèmes d'hygiène et de santé. Au niveau sécurité un problème se pose également car lorsque l'unique sanitaire est occupé, les enfants doivent descendre 2 étages pour aller aux toilettes. Cet étage

accueille 7 classes, soit 175 élèves et 7 adultes. Ré envisager cette question est une priorité pour notre école.

- Problème de hauteur des lavabos situés dans les sanitaires du 1<sup>er</sup> étage dans le bâtiment récent. Ces derniers placés trop hauts ne sont pas à hauteur d'enfant qui ont tendance à se mettre en équilibre au risque de se blesser.
- Toujours dans les sanitaires du 1<sup>er</sup> étage- bâtiment récent : constat est fait que les chasses d'eau coulent régulièrement.
- Fermeture des fenêtres en classe 6 bâtiment ancien : les fenêtres ne ferment pas correctement.
- Suite au problème d'inondation survenu en fin d'année dernière dans la classe 5, il a été décidé de reconsidérer l'emplacement de certains appareils électriques. Ainsi afin que les projets de la classe de M. Roch (cf. cuisine, photo) puissent perdurer comme le souhaitait Mme le maire de Vincennes, il est prévu depuis le mois de septembre qu'une installation électrique adaptée soit mise en place dans l'atelier situé entre les classes 6 et 7. Un four ainsi que des agrandisseurs photo doivent être branchés en toute sécurité dans ce local. Nous entamons la seconde période de l'année (cf. 5 périodes dans l'année scolaire), afin que ces projets pédagogiques puissent se mettre en place rapidement, il serait nécessaire d'obtenir une installation adéquate par la Mairie dès que possible.
- Une demande de clefs électroniques de la porte d'entrée de l'école a été faite pour les enseignants n'ayant pas encore été dotés de clefs, l'école renouvelle cette demande.

#### **10. Cantine scolaire**

- Un problème d'organisation sur le temps de midi a été soulevé à la rentrée, beaucoup d'élèves de CM2 se sont plaints de manquer de temps pour manger. Depuis la rencontre entre M. Soares et les représentants de parents d'élèves, une attention particulière est portée sur ce point pour permettre aux CM2 de bénéficier d'un temps raisonnable pour déjeuner.
- Suite à un sondage réalisé à l'initiative des représentants de parents d'élèves, il ressort que 62% des élèves de CM2 sondés estiment qu'ils n'atteignent pas le niveau de satiété satisfaisant, ils estiment avoir encore faim au sortir de table. Madame Servian rappelle que le ressenti ne correspond pas toujours à la réalité. Les menus sont élaborés par un diététicien. Cependant, la problématique sera soulevée auprès du prestataire le 20 novembre à l'occasion de la commission de restauration. Par ailleurs, l'ensemble des denrées alimentaires seront proposées aux enfants jusqu'à la fin du service afin qu'ils puissent demander une portion supplémentaire, ce qui n'était pas toujours le cas en début d'année.
- Le prix d'un repas enseignant est de 8,75euros, la question de la réduction du coût du repas a déjà été abordée auprès de la Mme le Maire de Vincennes. Une réponse négative a été obtenue et justifiée par le fait que le tarif était fixé au prix coûtant et qu'une subvention n'était pas possible. Les enseignants soulèvent à nouveau la question en précisant que dans la commune de Saint Mandé, le tarif du repas des enseignants est fixé à 3,75euros.

#### **11. Points divers**

- Gestion des élèves en cas d'absence d'un enseignant

Lorsqu'un enseignant n'est pas remplacé, les élèves sont répartis dans les autres classes. L'enseignant qui accueille les élèves n'est pas tenu de donner un travail à ces derniers. Les élèves qui le souhaitent peuvent s'intégrer au travail de classe d'accueil.

- Gestion des récréations en cas de pluie

En cas d'intempéries, l'accueil des élèves se fait directement dans les classes le matin, et les récréations se passent soit dans la classe (moment de détente avec des activités calmes) ou dans la cour de récréation à l'abri de la pluie sous les préaux extérieurs. Chaque enseignant reste responsable de sa classe et décide librement de la gestion des récréations en cas de pluie.